

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
88, rue Jean-Jacques Rousseau  
BP 25105  
21051 Dijon Cedex  
03 80 65 79 93  
bfcdijon@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

## MAIRIE DE VARENNE-L'ARCONCE

Le Bourg  
71110 Varenne-l'Arconce  
03 85 25 84 23  
varennelarconce@gmail.com

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE VARENNE L'ARCONCE

Mairie  
Le Bourg  
71110 Varenne l'Arconce  
03.85.25.33.56  
mihran.amtablian@free.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

# L'église de Varenne-l'Arconce

(Saône-et-Loire)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Monument du XIIème siècle classé Monument Historique, Saint Pierre aux Liens est l'une des 7 églises romanes majeures du Brionnais. Ce bâtiment à trois nefs de grande dimension, abrite des œuvres d'une qualité exceptionnelle.

Pour le Moyen-Âge, un grand Christ en bois polychromé de la fin du XIème siècle et des peintures murales du XIIIème siècle. A la Renaissance, cinq statues de Saints en bois polychromés du XVIème siècle et une cloche de 1533 avec inscription gothique de dédicace à Ste Barbara.

Au siècle suivant, deux toiles importantes « Remise du rosaire à St Dominique » et « Remise des clés à St Pierre ». A la période classique, deux retables du 18ème siècle.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Des travaux de restauration sur ces œuvres d'art ont déjà été réalisés.

**Cependant, l'intérieur de l'édifice a été globalement négligé depuis de très nombreuses décennies. On y constate une humidité réduite mais toujours présente malgré des travaux de drainage dans les années 1990.**

Des désordres divers, micro-organismes, algues vertes, fissures, coulures sous baies, rendent indispensables les travaux de sauvegarde de l'église et de ses peintures murales.

Une première tranche concerne la restauration du chœur.

### NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Notre commune compte 130 âmes. Ce projet est donc financièrement colossal que d'aucun jugerait financièrement « inaccessible ». Mais ce véritable défi est porté par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Varenne-l'Arconce et par la Commune.

Lors de nos précédentes souscriptions, la Fondation du Patrimoine et vous, donateurs, nous avez fait confiance.

### Merci !

Nous espérons que vous continuerez à aider l'Association et la Commune à relever ce défi et à réaliser une fois encore, par votre générosité et votre sens du patrimoine, la restauration exceptionnelle d'un bâtiment remarquable. Chaque donateur (habitant, entreprise, association, ami du patrimoine), bénéficiera de déductions fiscales incitatives. La Fondation pourra apporter un financement complémentaire. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

**Une confiance réciproque est toujours gagnante. Merci.**

Montant des travaux	164 000 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	2020-2021

Crédit photos © Fondation du patrimoine

# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

**L'église de Varenne-l'Arconce**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/14991](http://www.fondation-patrimoine.org/14991)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
L'église de Varenne-l'Arconce**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

